

## REGLEMENT DU CHAMPIONNAT GRAND EST DES COMITES DEPARTEMENTAUX JEUNES

### A) C'est quoi ? :

Les Championnats grand est des Comités départementaux jeunes (Intercodep), compétition officielle sont organisés chaque saison sous la forme d'un circuit par équipe de 4 tours ouvert aux catégories jeunes benjamins et minimes. Les 9 départements de la Ligue Grand Est y participent. Chaque CODEP rencontre 2 autres CODEPs à chaque tour sur 1 journée. Chaque rencontre est composée de 10 matchs (5 en benjamin et 5 en minime), avec à chaque fois 1 simple homme, 1 simple dame, 1 double homme, 1 double dame, 1 double mixte. A l'issue, le CODEP champion du Grand Est est désigné.

### B) Qui peut y participer ?

Les joueurs sont autorisés à jouer dans une catégorie d'âge supérieure durant un même tour ;  
Une équipe de Benjamin avec au-moins 2 garçons et 2 filles ;  
Une équipe de Minimes avec au-moins 2 garçons et 2 filles  
Un joueur dispute au plus 2 matchs à chaque rencontre

### C) Les dates :

Tour 1 : le samedi 8 octobre 2016  
Tour 2 : le samedi 19 novembre 2016  
Tour 3 : le samedi 07 janvier 2017  
Tour 4 : le samedi 03 juin 2017

### D) Organisation Bas-rhinoise :

#### 1) L'objectif du CODEP 67:

Sélectionner les meilleurs joueurs de notre département (ceux ci seront sélectionnés par l'ETD), et obtenir la meilleure place possible à l'issue des 4 tours.

**Important :** Le déplacement d'un jeune sur cette compétition avec nous devra obligatoirement remplir **toutes** les conditions ci-dessous pour y participer sous les couleurs du CODEP 67.

#### 2) Les conditions :

- ✓ Le **TRANSPORT** s'effectuera en commun (véhicule de l'encadrement dans la mesure du possible) pour tous les jeunes et coaches. En cas d'un tour Intercodep dans le 67, le transport est organisé et est à la charge des parents et/ou clubs.
- ✓ L'**ENCADREMENT** se fera exclusivement par les cadres définis au préalable par l'ETD. Toute intervention pendant les matchs, réalisée par une personne en dehors du staff identifié n'est pas permises, et sera considérée comme un non respect des règles ici déclinées
- ✓ Le **LIEU de rendez vous, les HORAIRES de départ et de retour (sur une même journée)** sera le même pour toute la délégation CODEP67. Ces paramètres, seront évidemment définis en fonction de l'intérêt général.  
A savoir pour un tour d'Intercodep en Alsace, chaque jeune devra être présent du début jusqu'à la fin de la compétition.
- ✓ **PARTICIPATION FINANCIERE** : les frais d'inscription sont intégralement pris en charge par le CODEP 67. De même les volants seront fournis.

Vous avez la possibilité de ne pas souscrire à ces nouvelles règles. Toutefois, ceci entrainera de fait que le joueur ne fera pas partie de la délégation du Comité Départemental.

**Nom :**

**Prénom (du jeune) :**

**Signature des parents :**

**(Suivi la mention « lu et approuvé »)**

**Grégoire MULLER**

**Responsable équipe Intercodep 67**